Voreppe émoi

Magazine d'information municipale **Décembre 2016 n° 124** **www.voreppe.fr** @voreppe

Très bonnes fêtes de fin d'année !

Actus
Place au zéro déchet sur le marché

Dossier
Nouveaux commerces nouveaux services

Portrait
Le Comte de Sieyes, un homme, une histoire

Novembre à Voreppe

La Mairie a offert une clé USB aux élèves du cours préparatoire de l'école Stravinski. Elle leur servira jusqu'en CM2 pour stocker tous les documents qu'ils auront réalisés. Une manière pédagogique et ludique d'aborder l'outil informatique et le plaisir de retrouver bien plus tard une trace de leurs travaux.

Plus de 150 enfants ont participé à la fête de la St Martin mercredi 16 novembre. Après un spectacle et un bon goûter à l'Arrosoir offerts par le Comité de jumelage, ils ont défilé aux lampions jusqu'à l'église Saint-Didier.

Le don du sang en Mairie, un rendez-vous régulier pour tous ceux qui peuvent et veulent donner leur sang et contribuer à sauver des vies.

Commémorations

Le 9 novembre, au monument aux Morts, hommage a été rendu au Général de Gaulle pour le 46ème anniversaire de sa mort.

Cérémonies du 11 novembre avec la participation de l'école de musique de Voreppe et du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes aux cimetières du Chevalon et du Bourg.

À l'Espace Christolhomme, exposition Portales Peregrinos : des peintures très colorées de l'artiste Jésus Maria Stapper.

Soutenir l'activité économique

La Municipalité se mobilise pour redynamiser le centre bourg, ses animations et ses commerces. Grâce à des ateliers participatifs très constructifs, nous avons élaboré des scénarios pertinents qui répondent aux enjeux les plus importants, animation, commerce, circulation, sécurité, pour l'avenir du centre bourg de Voreppe.

Annoncée pour fin novembre, la grande réunion publique de présentation et de validation se tiendra finalement début 2017, afin de vous proposer un projet qui soit le plus précis possible tant sur ses principes que sur son financement et son calendrier.

Comme un signe positif, voilà que s'ouvrent, d'ici la fin d'année plusieurs nouvelles activités sur la commune. On ne peut que s'en réjouir, même s'il faut poursuivre nos efforts pour encourager et soutenir nos commerces locaux. Nous vous les faisons découvrir dans notre dossier du mois, et leur souhaitons longue vie à Voreppe.

Chaque année, l'association des commerçants, en lien avec les services municipaux, s'implique dans les animations de fin d'année : décorations, surprises pour les enfants, jeux, invitation du Père Noël ...

C'est cette synergie positive que nous appelons à voir se développer dans les années à venir pour dynamiser l'activité économique.

Je vous souhaite, avec l'ensemble du Conseil municipal, de très belles fêtes de fin d'année.

Très bonne lecture

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

Sommaire

- Actus / p 4 à 8
- Portrait / p 9
- Dossier / p 10 à 11
- Quartiers / p 12 à 14
- Intercommunalité / p 15
- Racines / p 16
- Expressions politiques / p 17
- Infos pratiques / p 18
- Agenda / p 19 à 20
- L'écho des associations / p 21 à 23

Estelle Desaules auprès des résidents pendant un après-midi loto

Qui est la nouvelle directrice de Charminelle ?

Estelle Desaules a pris la direction de la Résidence Charminelle le 20 octobre dernier. Elle remplace Claire Chadebaud, partie cet été pour le Conseil Départemental. Quelques semaines après sa prise de fonction, nous lui avons posé quatre questions pour mieux la connaître.

Quel a été votre parcours jusqu'ici ? « *Iséroise d'origine, je suis titulaire d'une maîtrise en gestion des entreprises et d'un DESS en gérontologie. J'ai été auxiliaire de vie scolaire auprès d'enfants handicapés, chargée de mission au service personnes âgées à la DASS de Nice, coordinatrice autonomie au Conseil départemental de l'Isère et récemment responsable du foyer logement de Seyssins* ».

Vos premières impressions à Charminelle ? « *J'ai trouvé un bel établissement, fonctionnel, bien entretenu et agréable au quotidien. J'ai été très bien accueillie par un personnel très professionnel, par les élus, les résidents et leurs familles* ».

Comment concevez-vous votre poste de directrice ? « *Je tiens à rester dans la continuité de ce qui se faisait déjà. Il est essentiel de permettre aux résidents de continuer à bien se sentir dans la résidence. Je poursuivrai le travail engagé avec les familles* ».

Vos projets? « *La récente loi d'adaptation de la société au vieillissement va accompagner la transformation des foyers logements en résidences "autonomie". Ces changements conduiront à la mise en place de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec le Conseil départemental. Il y a donc beaucoup de travail en perspective* ».

Continuité et adaptation, voilà la feuille de route d'Estelle Desaules. Bienvenue et bon travail !

Un Téléthon magique et dansant

Le Téléthon s'installe à Voreppe du 1er au 3 décembre, avec son programme d'animations dans le centre bourg.

Trois temps forts à l'Arrosoir viendront animer ce week-end : **Gand festival de magie vendredi 2 décembre à 21h :** une dizaine de magiciens venus de toute la France viendront vous étonner, pour le plaisir des petits et grands. **Tarifs : 10€ et 5€ pour les - de 10 ans.**

Dîner-spectacle samedi 3 décembre à 19h avec Mickaël Landerno, proposé par le Comité de jumelage. **Prix : 17€ (hors boissons) et 10€ pour les - 12 ans.**

Après-midi « Théâtre » dimanche 4 décembre : à 14h, danse avec la *Compagnie Danza* de Julien Pérignon. À 14h30, spectacle de la compagnie Arscenic, avec Laurie et Bastien Kaluzny. À 15h, *Jour de solde*, une pièce par l'association Arc en Scène. **Participation libre. Réservations pour les trois spectacles au 06 31 41 93 60 ou auprès de Farandoles Fleurs (Grande rue) au 04 76 56 61 31.**

Et tout au long du week-end dans le centre bourg les associations et les commerçants se mobilisent pour la recherche médicale.

Les acteurs de l'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité se recentre sur l'enfant

Le 3 novembre dernier, le Maire, Luc Rémond, Abelkader Attaf conseiller municipal chargé de l'accompagnement à la scolarité, les directeurs d'école et les principaux des collèges André Malraux et Portes de Chartreuse ont signé la nouvelle Charte de l'accompagnement à la scolarité. Celle-ci pose les principes et les modalités de ce service créé en 1993 et municipalisé en 1996.

Cette nouvelle charte, qui fait suite à celle de 1998, recentre l'action éducative sur l'enfant plutôt que sur l'élève : une nouvelle dimension, basée sur des relations de confiance et une concertation de qualité entre tous les acteurs, enseignants et animateurs bénévoles, au seul bénéfice de l'enfant. Deux objectifs prioritaires ont été redéfinis : la restauration de la confiance en soi et l'encouragement à l'apprentissage. Si l'action des animateurs pourra aller au-delà de l'aide aux devoirs, elle sera toujours en lien avec le projet de l'école de l'enfant. En juin 2016, 99 % des enfants ayant suivi l'accompagnement à la scolarité ont réussi au brevet des collèges.

L'intégralité de la charte est disponible sur www.voreppe.fr

En bref

Infos seniors

>Ateliers pour les proches aidants.
Atelier "Paroles d'aidants" **jeudi 8 décembre** de 14h à 16h à l'espace Rosa Parks.
Atelier "Ressourcement" **vendredi 2 et 16 décembre** de 14h à 15h30 à la résidence Charminelle.
> Mieux vivre son stress et son sommeil. Ateliers gratuits animés par la Carsat les **jeudis 8 et 12 décembre** de 9h30 à 11h30 à l'espace Rosa Parks. **Inscription auprès du CCAS – Tel : 04 76 50 81 26 .**
> Les Seniors repartent en vacances ! Et cette fois-ci, ils iront aux Issambres, dans le Var, du 25 juin au 1er juillet 2017. Réunion d'information **lundi 19 décembre** à 15h en Mairie et **jeudi 5 janvier** 2017 à 15h à la résidence Charminelle.

Colis de Noël et repas festif

Pour les fêtes de fin d'année, les seniors (+ 74 ans) ont pu choisir entre un colis gourmand et un repas festif offert par le CCAS. Mais tous recevront un chéquier de réductions offertes par les commerçants

Sur les 869 personnes concernées, une moitié a opté pour le colis, 217 pour le repas festif, les autres n'ont pas souhaité bénéficier de cette action du CCAS.
Les colis, composés cette année de produits du Gers, seront distribués par les élus du **1er au 23 décembre**.
Le repas festif aura lieu **vendredi 20 janvier,** préparé et servi par les élèves du lycée professionnel des Portes de Chartreuse, qui avaient remporté l'année dernière un succès largement mérité.
Une animation musicale et chantée sera proposée par le groupe *Arm'and co*.
Et cette année, une nouveauté : un chéquier de réductions proposées par les commerçants de Voreppe sera adressé à tous les seniors de plus de 74 ans.
En tout, les 869 seniors bénéficieront de ces nouvelles offres.

Des illuminations voulues visibles par le plus grand nombre

Illuminations de Noël

Pour les fêtes de fin d'année, les rues de Voreppe s'illumineront du 9 décembre au 13 janvier. Placées sous le signe de l'économie d'énergie et financière, les illuminations 2016 ressembleront aux illuminations 2015, avec quelques nouveautés.

« *Plutôt que de saupoudrer des guirlandes sur toute la commune, nous avons choisi de concentrer les moyens sur quelques sites les plus fréquentés pour que les illuminations profitent à un maximum de passants* », indique-t-on au Service Espace Public.

Les illuminations 2015 reconduites. Une guirlande lumineuse souhaitera de Bonnes Fêtes aux entrées de ville, et des illuminations seront posées aux entrées de quartier le long de l'avenue du 11 novembre. Côté Centre bourg, on retrouvera la traversée en « hérisson » et trois boules géantes dans la Grande rue, des stalactites au cinéma, des guirlandes en led dans les arbres places Armand-Pugnot et Debelle, devant Charminelle, la Villa des Arts et l'Ehpad. Le carrefour de Nardan sera décoré de tubas lumineux et de décors sur les poteaux, et l'arbre en fer sera de retour au carrefour du Péage. La façade de Rosa Parks sera illuminée et au Chevalon, des guirlandes à led seront disposées dans les arbres devant les commerces et la salle des fêtes.

Les nouveautés 2016. Des sapins décorés par les commerçants seront installés sur le rond-point de la Paix, avec des projecteurs en led au pied des arbres. Le parvis de la Mairie retrouvera ses guirlandes dans les arbres mais accueillera un sapin avec une guirlande « *effet neige qui tombe* ». Un sapin identique sera également installé devant la Gendarmerie.

Des nouveaux décors agrémenteront le bas de l'avenue Chapays.

En bref

Collecte des sapins

Après les fêtes, la collecte des sapins s'effectuera **mardi 10 janvier** à partir de 7h. Attention : elle ne concerne que certaines rues du centre-ville de Voreppe. Les sapins devront être déposés sur le trottoir, la veille au soir, sans décoration, sans sac, ni plastique, ni pot. Pour connaître le nom des rues concernées, appelez le 0 800 508 892 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h) ou *www.paysvoironnais.com*
Pour les autres rues et quartiers, les sapins devront être apportés en déchèterie aux horaires d'ouverture. Dans tous les cas, les sapins sont interdits dans les poubelles.

Concession : des tarifs simplifiés et unifiés

Simplification et évolution des tarifs des concessions des cimetières

Le Conseil municipal du 27 octobre a simplifié et harmonisé les tarifs des concessions dans les trois cimetières communaux. Ceux-ci n'avaient pas évolué depuis 2007. Les nouveaux tarifs seront applicables à partir du 1er janvier 2017.

Voreppe compte trois cimetières : Le Bourg, Vorzaret et Chevalon. Tous ne disposent pas des mêmes aménagements : par exemple il n'y a pas encore de columbarium au cimetière du Chevalon et pas de caveaux deux places au cimetière du Vorzaret. Jusqu'à présent, chaque cimetière avait donc sa propre grille tarifaire. On arrivait à un total de 14 tarifs différents. Certains ont donc été supprimés, d'autres créés : par exemple une case de columbarium pourra être achetée pour une durée 15, 30 ou 50 ans, contre seulement 15 ans jusqu'à maintenant.

En élaborant une grille unique de huit tarifs, avec une évolution moyenne des prix de 10 % par rapport à ceux de 2007, la Municipalité adapte, simplifie et rend désormais plus lisible l'offre à destination des familles endeuillées.

Tarifs des concessions applicables au 1er janvier 2017

Case de columbarium
> 15 ans : 250€
> 30 ans : 430€
> 50 ans : 780€

Emplacement pleine terre
> 15 ans : 250€
> 30 ans : 430€
> 50 ans : 780€

Emplacement avec caveau
> 2 places (50 ans) : 2 000€
> 4 places (50 ans) : 3 000€

En bref

Inscription sur les listes électorales

Pour voter aux élections présidentielles et législatives qui auront lieu en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous avez donc jusqu'au 31 décembre 2016 pour effectuer cette démarche :
> Soit par Internet sur www.service-public.fr / service en ligne
> Soit en Mairie au guichet du service des affaires générales : ouverture exceptionnelle **samedi 31 décembre de 8h30 à 12h.**
Pensez à vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile à votre nom, daté de moins de trois mois.
Attention : si vous avez changé d'adresse dans Voreppe, il faut communiquer votre nouvelle adresse au service des Affaires Générales. Si cette information n'a pas été communiquée en temps voulu, vous risquez d'être radié(e).
Le service des Affaires Générales est à votre disposition pour tout renseignement aux horaires d'ouverture de la Mairie ou au 04 76 50 47 00 ou 04 76 50 47 01.

Les déchets du marché en chiffres

Le vendredi ce sera « marché zéro déchet »

À partir du 6 janvier 2017, Voreppe met en place le marché « zéro déchet » pour son marché hebdomadaire du centre bourg. Après le marché propre, c'est une étape supplémentaire qui combine respect de l'environnement et économies de fonctionnement. Avec l'implication des commerces et de leurs clients.

Avec la démarche « marché propre », mise en place il y a quelques années, les commerçants devaient jeter leurs déchets dans des bennes spécialement mises à leur disposition par l'unité propreté. Avec le marché « zéro déchet », les bennes sont supprimées, et les commerçants devront laisser leur emplacement net de tout déchet, emballages, cagettes, cartons, y compris les déchets alimentaires.

« *Le coût annuel de la gestion des déchets du marché est évalué à 16 000€. Par cette action volontariste nous allons réduire les coûts de fonctionnement tout en responsabilisant les commerçants et les usagers du marché dans une démarche de développement durable* », explique Christine Carrara, adjointe aux transports, aux déplacements, à l'environnement et à l'agenda 21. Les commerçants devront donc emporter leurs déchets et les mettre eux-mêmes en déchetterie. Ils pourront aussi les proposer à leurs clients : on a toujours besoin de cagettes pour la cheminée, de déchets alimentaires pour les animaux, de cartons pour des travaux… Bref ces déchets peuvent avoir une seconde vie.
La Municipalité a mis en place des mesures d'accompagnement pour faciliter ce passage au « zéro déchet » : elle a informé le comité consultatif du marché forain des nouvelles modalités et leur fournira des sacs à provisions colorés qu'ils pourront offrir à leurs clients. Une réunion d'information avec tous les commerçants a eu lieu fin novembre.
En cas de non-respect, le commerçant fautif sera averti une première fois et risquera ensuite une exclusion temporaire ou définitive du marché de Voreppe.

Le marché « zéro déchet » fonctionne déjà avec succès à Tullins et à Voiron. Pourquoi pas à Voreppe maintenant ?

Le chiffre
De 6 000€ à 8 000€
C'est le montant annuel des économies de fonctionnement réalisées grâce au marché « zéro déchet ».

En bref

Déclaration de ruche, une formalité obligatoire

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, et ce dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Cette déclaration permet de participer à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Toutes les colonies doivent être déclarées, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur *http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/*
Pour la déclaration 2016, l'utilisation de l'imprimé Cerfa n°13995*04 est toujours possible.

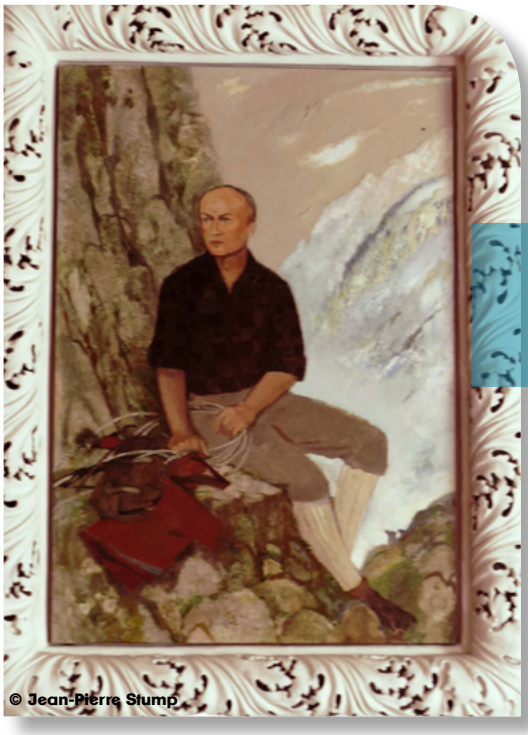

Peinture du Comte François-Xavier de Sieyes, dans les Alpes, exposée au château

Le Comte François-Xavier de Sieyes

Si les Voreppins connaissent l'existence d'un château et d'un Comte en plein centre bourg, peu savent son nom. Ceux qui le savent lui lancent un « *Bonjour M. le Comte* ». Mais s'ils tentaient un « *Bonjour M. François-Xavier de Plan de Sieyes de Veynes* », ils pourraient se voir reprendre par le Comte, qui entend rester sobre.
Au-delà du nom, que savons-nous vraiment de cette personnalité ?

Une histoire. Fils du Comte Henri Marie Léon de Sieyes et de la Comtesse Marie Elisabeth de Mac Mahon. Descendant de Louis Philippe par sa grand-mère maternelle la Princesse Marguerite d'Orléans, elle-même, mariée à Patrice de Mac-Mahon, fils de Maurice de Mac-Mahon, Maréchal de France et d'Empire sous Napoléon III, ancien Président de la République Française.
On compte aussi, dans sa filiation, de nombreux Consuls, Députés, Amiraux, Généraux, Magistrats, Hauts fonctionnaires, (dont un Conseiller au Parlement de Grenoble). Mais aussi médecins, ecclésiastiques, pionniers et aventuriers, dont l'un a servi de repas à une tribu Indienne, du Canada ! Il conteste, cependant, sa parenté au trop fameux Abbé Sieyes, député à la Convention Nationale de la Révolution Française.

Un Homme. Né en 1929, François-Xavier de Sieyes a, au fur et à mesure des années, tissé des liens forts avec Voreppe par de nombreux séjours. Pratiquant l'alpinisme et marathonien, il arpenta de longues années, les massifs et vallées des Alpes. Naturellement, il n'est pas impossible de le croiser à Voreppe dans les rues, chez le coiffeur, la maison de la presse, la médiathèque…
Professionnellement très occupé à Paris il est néanmoins très impliqué dans la vie locale où il apporte volontiers son aide, ses compétences. Une des aides les plus inattendues, fut de permettre dans les années 90, le retour en France d'une jeune universitaire chinoise, mariée à un dauphinois. Retardés, sans fin par l'administration chinoise, ils ne pouvaient, comme ils le souhaitaient, donner naissance à leur bébé en France. Grâce à l'intervention de M. de Sieyes, cela a finalement été possible. En remerciement, ils donnèrent à leur enfant, le prénom du Comte : François-Xavier. Ce jeune garçon a fait ses premières gammes de piano à Voreppe avec Béatrice Grattier, professeur de piano et organiste à l'église de Voreppe. Aujourd'hui devenu virtuose, il se produit dans le monde entier et dans la région grenobloise. Cet artiste, encore très jeune fera, à n'en pas douter, parler de lui. Il s'appelle François-Xavier Poizat.

Le Comte répond favorablement autant que possible aux demandes d'ouverture de son espace privé pour des manifestations festives : Téléthon, chorales, mariages, le Festival Arsenic, journées du patrimoine…

Merci M. Le Comte de votre investissement toutes ces années, dans la continuité de vos parents, à la sauvegarde de votre Domaine et de votre attachement à Voreppe.

Merci à M. Jean-Pierre Stump.
Merci à Corine Gros de nous avoir fait partager sa passion.

Nouveaux commerces et nouveaux services à Voreppe

Une partie de foot entre collègues ou entre amis ? Trouver un nouveau restaurant ? Changer de coupe de cheveux ou se faire soigner à domicile ? Rechercher un crédit bancaire ? Voilà de nouvelles activités qui viennent de s'installer à Voreppe. Petit tour d'horizon et découverte de ces nouveaux venus.

Clasico Soccer : jouez votre Ligue des Champions à Voreppe

Grâce à Romain Veysselier, on peut maintenant jouer au soccer (football) par tous les temps. Sur 2 800 m² il propose trois terrains pour le jeu à 5 contre 5, un terrain pour jouer à 3 contre 3 et un terrain à un contre un. Ce complexe rénové est également équipé de vestiaires et de douches. Côté ambiance, on peut profiter avant ou après les matchs d'un club house et de télés branchées sur les chaînes sportives. Un lieu idéal aussi pour organiser un anniversaire sportif. À vos baskets... sans crampons !

Clasico soccer - 557 avenue Henri Chapays
Tél : 06 86 83 74 23 ou 04 38 02 17 29.
www.clasicosoccer-voreppe.com
Tous les jours, sauf le lundi, de 11h à 23h.

Le courtage : vos solutions bancaires sur mesure

Simon Verstraete est courtier. Il accompagne ses clients dans leurs démarches en recherchant la meilleure solution de financement : prêts immobiliers, rachats de crédits, projet d'installation ou de développement. Dans son cabinet de la Grande rue il accueille particuliers et professionnels et leur propose son expertise et ses conseils en fonction de chaque situation.
« *Le courtier est l'interface avec les banques. Je souhaite faire profiter mes clients de mon expérience des mécanismes bancaires et immobiliers* », souligne SimonVerstraete, passionné par son métier.

Mondossierbanque.com - 177 Grande rue
Tél : 04 76 19 05 30.
simon@mondossierbanque.com
Du lundi au vendredi de 10h à 19h.

Olivier Goy

Adjoint chargé à l'économie, aux finances et aux ressources humaines

« Nous sommes heureux d'accueillir sur la commune de nouvelles activités, aussi variées que celles-ci . Services, loisirs, restauration... elles témoignent d'un dynamisme économique encourageant pour l'avenir et contribuent à développer l'attractivité de Voreppe ».

Les Walkyries : la cuisine fantastique de Wagner

Si l'on ajoute au décor, les notes qui s'échappent de l'école de musique au bas de la Grande rue, on sera dans l'ambiance de ce nouveau restaurant ouvert il y a quelques jours dans la rue piétonne. Après une belle carrière dans la restauration, notamment au Château de Sassenage et à Nice, Alexandre Wagner, Voreppin, se met à son compte et propose une cuisine traditionnelle faite maison. Au menu, une symphonie de bons plats et de subtiles notes qui réjouissent le palais. Quand la cuisine fait sa musique il ne faut pas rater les bons morceaux...!

Les Walkyries - 181 Grande rue - Tél : 07 68 69 00 76 - leswalkyries38340@gmail.com
Tous les jours à midi sauf le lundi et les jeudi, vendredi, samedi le soir.

Pris en flagrants déli...res de gourmandise

Ceux qui se souviennent du Tribunal des Flagrants Délires, l'émission culte de France Inter des années 80 feront le rapprochement avec cette enseigne. Car dans ce restaurant règne la bonne humeur et l'humour. Jacques Bellemin-Conte, qui a tenu pendant 19 ans le restaurant du Petit lac à Saint-Égrève, propose dans son établissement une cuisine maison traditionnelle et lance chaque jeudi ses soirées apéro. Il propose également un service traiteur maison et un menu végétarien. Plaisirs des sens au pluriel dans cet établissement qui expose aussi de nombreux artistes.

Les flagrants délires - 86 rue de l'Isle - Tél : 04 76 87 25 15.
Tous les jours à midi sauf le samedi. Le soir uniquement sur réservation de groupes.

Des infirmiers aux petits soins

Elodie André et Rémy Fine, infirmiers libéraux diplômés d'Etat, viennent d'ouvrir leur cabinet de soins au centre commercial des Platanes au Chevalon. Riches de leurs expériences, ils désiraient privilégier le côté humain de leur métier. « *À l'hôpital, il est difficile de nouer des contacts. Prendre le temps d'instaurer une relation de confiance est essentiel pour nous* », soulignent-ils. Le cabinet et les soins à domicile fonctionnent 7 jours/7, jours fériés inclus.

Cabinet infirmier de jour Les platanes - 12 rue Beyle Stendhal au Chevalon - Tél : 04 76 50 94 77 - infirmierslesplatanes@gmail.com

Beauté du cheveu, le plaisir d'En'Belli

Nadège Odisio, coiffeuse à domicile pendant 17 ans à Tullins a ouvert son salon de coiffure à Voreppe, rejointe par Carole Moiroud. « *Je souhaitais diversifier les facettes de mon métier* », explique Nadège. À quatre mains, elles apportent soins et conseils capillaires à une clientèle mixte qu'elles accueillent tous les jours de 9h à 18h, avec ou sans rendez-vous. Le salon coiffe aussi juniors et étudiants. Une pause En'Bellie ? une idée qui ne vous fera pas dresser les cheveux sur la tête...

En'Belli - 18 avenue Henri Chapays - Tél : 04 76 16 86 94.
Du mardi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 8h30 à 16h30

Bourg rive gauche, Plein Soleil, l'Hoirie

Maisons à vendre

La Municipalité souhaite réaliser une vente à l'amiable au plus offrant de deux maisons situées avenue Chapays :

> Une maison de ville au 132, avenue Chapays, sur 3 niveaux à rénover (3 plateaux de 50m²) avec terrain sur l'arrière d'environ 200m².
Estimation France Domaine et prix minimum de cession : 140 000 €.

> Une ancienne maison de maître au 195, avenue Chapays, élevée sur 3 niveaux à rénover avec possibilité de constructions. Surface habitable de 280m² habitables env, divisée en appartements, Terrain de 1000m² env, donnant sur un parc.
Estimation France Domaine et prix minimum de cession : 370 000 €.

Retrait des dossiers du **lundi 12 au vendredi 23 décembre 2016** en Mairie aux jours et heures d'ouverture au public ou en téléchargement sur *www.voreppe.fr*
Visite **lundi 12 et mardi 13 décembre** 2016 de 11h à 13h. Rendez-vous sur place.
Dépôt des offres en Mairie, sous pli cacheté, **du vendredi 23 décembre au lundi 23 janvier 2017** à 17h.
Une seule offre et par bien par acquéreur.

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lieu mardi 17 janvier 2017 à 20h salle de l'Écluse.

Bourg rive droite, Les Bannettes, Chapays, Champ de la Cour

Un rond-point plus sûr

Le rond-point de La Buisse, au bout de l'avenue Juin 1940, était réputé pour être accidentogène, particulièrement par temps de pluie. Récemment, plusieurs automobilistes s'étaient retrouvés dans le fossé. À la demande du Comité de quartier, la Ville avait demandé au conseil Département d'améliorer la chaussée. C'est chose faite ! Les travaux de réfection du revêtement ont été réalisés en novembre. Le rond-point devrait maintenant être plus sûr...à condition de respecter la vitesse appropriée.

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lieu mercredi 25 janvier 2017 à 20h salle de l'Écluse.

Saint-Nizier, Racin, Malossane Haut et Bas

En direct du Comité de quartier

Le comité de quartier s'est réuni le 12 octobre. Après avoir été informé de l'avancement des grands projets de la commune (vidéo protection, PLU, Hoirie, Pôle d'échanges multimodal, ...), le Comité a abordé avec les élus et la Municipalité des questions essentiellement de sécurité, parmi lesquelles :

> Mettre en place une signalétique interdisant les poids lourds de plus de 7,5 tonnes sur la route de Chartreuse. Cette route étant une route départementale, il appartient au Conseil départemental de réaliser cet aménagement.

> Obliger les véhicules à emprunter le rond-point de la paix pour monter chemin du Boutet.

La question de la pollution lumineuse et de l'harmonisation de l'éclairage public a ensuite été débattue. L'occasion pour la Municipalité de rappeler l'existence d'un plan pluriannuel de gestion de l'éclairage public sur la commune.

Concernant le projet de construction d'une cinquantaine de logements rue du Boutet, la Ville indique être en attente du jugement du tribunal administratif suite au recours d'un riverain. La Municipalité s'est engagée à faire une information aux habitants du quartier quelle que soit l'évolution du dossier.

Retrouver l'intégralité des comptes rendus des réunions des Comités de quartier sur *www.voreppe.fr*

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lieu mercredi 11 janvier 2017 à 20h salle de l'Écluse.

Bourg-vieux, Bouvardière, Volouise

Le parc Lefrançois au centre des attentions

Réuni le 10 octobre, le comité de quartier a transmis à la Municipalité 4 fiches navettes, dont 3 concernant le parc Lefrançois :

> Donner la possibilité aux personnes à mobilité réduite d'accéder au parc Lefrançois, de pouvoir en faire le tour et accéder aux zones de rencontre.

> Augmenter la fréquence de nettoyage du bassin du parc, si possible 2 fois par an. La Ville s'est engagée à le faire.

> Installer dans le parc un espace de jeux pour les petits, après consultation des usages pour en déterminer la localisation. Ce travail est en cours, en lien avec le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes.

> Créer un terrain de BMX «simplifié» sur le terrain stabilisé à Pigneguy. Ce projet sera proposé aux arbitrages du budget 2017.

L'intégralité des comptes rendus des Comités de quartier et les réponses aux fiches navette sont disponibles sur *www.voreppe.fr*

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lundi 9 janvier 2017 à 20h Espace Rosa Parks.

Le Chevalon, Chassolière, La Plaine

Élargissement de la « zone 30 » quartier des Platanes

Déjà en grande partie en « zone 30 », le quartier des Platanes bénéficie désormais de plusieurs aménagements complémentaires visant à mieux gérer les vitesses et les flux d'automobilistes qui circulent dans ce quartier.

Rue de Chassolière :
> Passage en « zone 30 », avec marquage au sol à chaque extrémité de la voie.
> Matérialisation de deux « Stop » au carrefour des rues de Chassolière et des Magnaneries, rendu nécessaire par le non-respect de la priorité à droite.
> Création d'un îlot central triangulaire, autour du platane existant au niveau de l'intersection Chassolière / Beyle Stendhal. Il s'agira donc d'un carrefour classique avec priorité à droite et non d'un rond-point. L'îlot sera en concassé avec bordure en béton. Ainsi, les racines du platane respireront mieux et n'abîmeront plus la chaussée.

Rue Jacques Brel :
> Création de deux chicanes, avec sens de priorité inversé en partie basse de la rue, au niveau du croisement avec la rue de Volouise, afin de ralentir la vitesse.
> Création d'un passage pour piéton surélevé en haut de la rue.

Ces aménagements ont été conçus à la demande et en lien avec le comité de quartier.

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lieu mardi 10 janvier 2017 à 20h30 salle de réunion Centre Technique Municipal.

Brandegaudière, La Gare

Un collecteur rue des Pervenches

On sait que les fleurs ont besoin d'eau, mais quand il pleuvait, la rue des Pervenche en avait trop. C'est pourquoi, à la demande du comité de quartier, la Ville a procédé à la création d'une tranchée d'infiltration sous voirie pour accueillir un bassin-versant d'une surface drainée d'environ 2 250m² Rue du Beal et rue des Pervenches. Les travaux ont été réalisés par les services techniques du Service Espace public, fin novembre. Une étude géologique de la gestion des eaux pluviales réalisée en mars 2016 avait conclu à la faisabilité du projet.

La prochaine réunion du Comité de quartier aura lieu mardi 3 janvier 2017 à 20h salle Roger Salles.

Illustration freepik.com

À partir du 1er janvier 2017, vignette obligatoire pour tous les véhicules

Vignette pollution, pourquoi le Pays Voironnais n'a pas signé

À partir du 1er janvier 2017, il faudra afficher le certificat de qualité de l'air de son véhicule (deux roues inclus). En cas de pic de pollution, les véhicules les plus polluants subiront des restrictions de circulation. Le Pays Voironnais, qui avait participé aux travaux préparatoires, n'a finalement pas signé la convention avec l'État. Ce dispositif ne s'appliquera donc que sur l'agglomération grenobloise et le Grésivaudan.

Luc Rémond, Vice-président aux transports apporte des précisions sur la position du Pays Voironnais :

« La mise en place de la vignette anti-pollution relève de l'État et plus précisément du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Nous avions beaucoup travaillé sur le local, mais le Ministère ne nous a pas suivis sur un certain nombre d'éléments auquel nous tenions, comme la gratuité de la vignette ou des expérimentations à mener. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas signer la convention avec l'État.
Par ailleurs, le réseau de transports sur notre territoire est moins dense que sur l'agglomération grenobloise et les Voironnais risquent donc d'être plus pénalisés par les mesures de restriction. c'est pourquoi le Pays Voironnais mettra en œuvre des mesures d'accompagnement pour faciliter au mieux la vie des habitants, en proposant des mesures tarifaires incitatives sur son réseau de transport.
J'ajoute qu'aucun des territoires limitrophes, comme la Chartreuse, le Vercors ou la Bièvre, dont de nombreux habitants travaillent sur le bassin grenoblois, n'ont été associés à ce projet ».

Pour connaître les modalités d'application du dispositif et commander votre vignette, rendez-vous sur www.certificat-air.gouv.fr

1er marché de Noël à Centr'Alp

L'Association des Entreprises de Centralp, l'entreprise Vernein et le service Économie du Pays Voironnais organisent le 1er marché de Noël de Centr'Alp. Il aura lieu jeudi 8 décembre de 10h à 18h30 aux pépinières Vernein.

Ce marché de Noël original et innovant un jour de semaine vise à offrir aux 5 000 salariés du parc la possibilité de préparer leurs cadeaux de Noël à deux pas de leur lieu de travail, pendant la pause déjeuner.

Une vingtaine d'exposants, dont des commerçants voreppins, seront rassemblés l'intérieur des 300m² de serre : décoration, bijoux, accessoires, activités et ateliers, soins, jeux de société, vins et champagnes, chocolats, confiseries, biscuits, thés, cafés, coffrets gourmands, livres, cartes de vœux, produits locaux, peintures, objets à personnaliser, instruments, ...
Deux *food trucks* (camions de restauration rapide) permettront aux visiteurs de manger sur place.

L'établissement Vernein vendra

des sapins avec des remises exceptionnelles ce jour-là.

Animations et cadeaux pour les visiteurs du jour : cabas offert aux premiers visiteurs, papillotes, tombola, calendrier de l'avent,...

Clos Saint-Nizier

Des perspectives aujourd'hui disparues

Deux cartes postales, trois points de vue à découvrir, aujourd'hui disparus : en cherchant bien, nous retrouvons l'environnement naturel sur les premiers contreforts de la Chartreuse, la présence de l'église romane et, à proximité, une "tache sombre", le cimetière. Nous sommes alors entre 1910 et 1920.

L'environnement naturel n'avait rien de comparable avec le paysage actuel : peu de forêt, et sur la route sinueuse qui monte vers le hameau de Racin, seulement quelques arbres et des prairies. L'horizon dégagé offre un cadre montagneux aux fortes pentes. Au premier plan, des vergers et de la vigne. On reconnaît, à proximité de l'actuel parking de Roize la silhouette d'un petit cabanon (1) qui permettait de ranger osiers, sécateurs et autres outils du vigneron.

À mi-pente, deux constructions imposantes, aujourd'hui masquées par les arbres de la forêt : le Clos Saint-Nizier, (2) ancien collège privé d'enseignement secondaire construit par l'abbé Dreveton, et occupé depuis 1964 par la communauté des Clarisses. Le patronyme Saint-Nizier était celui d'un parlementaire de Grenoble, Benoît Buisson de Saint-Nizier, propriétaire d'une maison située au sommet de la rue de Charnècle.

Plus loin (3), la maison dite "Bagatelle" fut habitée autrefois par la famille Auzias-Turenne dont l'un des membres, après des études de droit, partit s'installer au Canada où il fut surnommé le "cow-boy dauphinois".

Enfin, tout près de l'église romane, sur le côté nord on aperçoit la partie la plus ancienne du cimetière de la commune.

Les sapins ont été plantés en contrebas du chemin de croix en pierre, taillé par Bibi. Ces arbres sont encore visibles sur des cartes postales des années 1950. Leurs racines fixaient les matériaux du sol. L'église romane n'avait pas son aspect extérieur actuel : depuis les années 1990-1993, la silhouette du clocher et de la façade a été modifiée.

Voici une fois encore, démontré l'intérêt des cartes postales anciennes pour reconstituer le passé d'une commune.

L'OMA est morte

En 2010, l'Office Municipal des Associations était mis en place. Son objectif était de permettre aux associations de mieux se connaître, de mutualiser leurs moyens, de réfléchir et organiser des événements fédérateurs, d'accompagner la programmation des salles, d'offrir des formations aux bénévoles, de travailler sur la transparence des subventions accordées par la ville… C'était un pari.

Nous savons que beaucoup d'associations ont des difficultés à trouver des bénévoles, à renouveler leur bureau, que beaucoup d'énergie est mise dans la recherche de fonds, surtout lorsqu'elles ont un salarié. Le temps n'est pas extensible et leur demander de s'investir dans un travail collectif dont le « retour sur investissement » n'est pas immédiat était ambitieux.

Nous l'avons fait car nous pensons que le collectif est porteur de plus de projets, de créativité, de dynamisme pour l'animation de la vie locale. Mettre fin à l'habitude du tête-à-tête avec la municipalité était aussi un des objectifs du travail paritaire au sein de l'OMA.

Comme tout ce qui est nouveau, il faut du temps et de l'énergie. Encore faut-il le vouloir. En 2014, à la première réunion du conseil d'administration de l'OMA, le nouvel adjoint en charge du secteur, sous couvert de sa majorité, a clairement dit que non seulement il n'y croyait pas mais que cela ne l'intéressait pas.

Comment dans ce cas espérer de quelconques avancées quand un tel message était lancé ? Des volontaires bénévoles ont pourtant essayé d'avancer. Une proposition sur le prêt de matériel était d'ailleurs en train de prendre forme.

Coup d'arrêt. La messe était dite et aujourd'hui la municipalité procède à l'enterrement.

La municipalité veut fêter les bénévoles et pourtant dans son article du Voreppe Emoi de novembre pas un mot de remerciement pour les membres des associations qui étaient là durant ces six ans de construction et structuration : le travail de la création des espaces de rangement dans l'ancienne caserne des pompiers, le règlement intérieur de l'Arrosoir, la définition objective de ce qu'est une « Association de Voreppe », les multiples formations pour toutes les associations … ce sont eux… Beaucoup restait à faire, d'aucuns trouveront toujours que ce n'était pas assez.

Merci à tous d'avoir tenté l'aventure. Merci aux bénévoles de l'OMA et de tout le riche tissu associatif de notre commune pour leur investissement car c'est eux l'animation de la vie locale.

Le groupe VoreppeAvenir http://VoreppeAvenir.fr

Une année 2016 active et constructive

En cette fin d'année, revenons sur quelques actions phares menées par la municipalité en 2016.

Dans un contexte national et international bouleversé, nos concitoyens ont prouvé leur attachement aux valeurs fondamentales de la République dans le soutien aux victimes des barbares attentats, dans leur mobilisation respectueuse pour l'accueil d'un réfugié et dans la participation massive aux élections des Primaires de la Droite et du Centre.
L'action de la majorité s'est efforcée de faire avancer les projets qui préparent l'avenir de Voreppe.
L'aménagement de Voreppe pour un développement urbain dynamique, respectueux de l'environnement et du caractère de Voreppe a été très prégnant. Le quartier de l'Hoirie a enfin été finalisé et les travaux démarreront début 2017. Les participations actives des Voreppins ont permis de retravailler de manière consensuelle les projets d'aménagement qui seront actés dans la 3ème modification du PLU.
Après une 1ère tranche de travaux à la piscine, nous améliorons actuellement l'accueil du public et les performances énergétiques du bâtiment.
Nous avons signé le contrat de la nouvelle chaufferie bois, chaufferie solaire, innovante donc, inscrivant Voreppe dans la lutte contre le réchauffement climatique conforme aux accords de la COP 21 de Paris.
Pour la sécurité des Voreppins nous avons travaillé le dispositif de vidéo protection, que nous pourrons commencer à déployer en 2017.
Les Comités de quartiers, les rencontres entre élus et riverains, les réunions publiques d'information ont renforcé le dialogue avec les Voreppins et abouti à des aménagements pour améliorer la vie quotidienne, notamment dans la lutte contre l'insécurité routière.
Nous avons travaillé à l'élaboration du Projet Educatif Local. Grâce aux avis recueillis nous avons pu dégager une ligne directrice forte permettant l'accompagnement des plus jeunes dans les structures municipales et extramunicipales.
Fort du succès de 2015 de l'opération Seniors en vacances, le projet a été reconduit cette année. Les initiatives et les actions développées par l'équipe de l'espace Rosa Parks rencontrent un engouement croissant, favorisant les échanges et le bien vivre ensemble.
Toutes nos actions ont été réalisées dans un contexte financier tendu de baisse des dotations. Notre choix de ne pas accentuer la pression fiscale nous conduit à faire des économies en interne sans impacter le service rendu à la population. Les dotations aux associations sont maintenues.

En cette fin d'année 2016 nous souhaitons à tous et toutes de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.

Permanences de vos élus

Luc Rémond. *Maire de Voreppe.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Anne Gérin. *Adjointe chargée de l'urbanisme, aménagement et cadre de vie.* Les lundis de 17h à 19h. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 40.

Jérôme Gussy. *Adjoint aux affaires scolaires, périscolaires et petite enfance.* Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

Jean-Louis Soubeyroux. *Adjoint chargé de la politique de la ville, vie des quartiers, citoyenneté, sécurité et intercommunalité.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Olivier Goy. *Adjoint chargé de l'économie, finances et ressources humaines.* Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Christine Carrara. *Adjointe chargée des déplacements, transports, environnement et Agenda 21.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Grégory Stockhausen-Valéry. *Adjoint chargé des relations avec les associations, patrimoine, culture et animation festive.*
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 31.

Nadine Benvenuto. *Adjointe chargée des affaires sociales.* Les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30. Sur rdv au CCAS. Tél : 04 76 50 47 47 ou par courriel à : voreppe@ville-voreppe.fr

Stéphane Lopez. *Adjoint chargé de la jeunesse et du sport.*
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Groupe opposition. *Voreppe Avenir.*
Sur rendez-vous. Tél : 06 66 55 81 26.
http://VoreppeAvenir.fr
e-mail : contact@VoreppeAvenir.fr

Hôtel de Ville - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex
Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48
Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Site internet : www.voreppe.fr

Numéros utiles

Collecte ordure ménagère :
0 800 508 892 (n° vert)

Hôpital de Voiron :
04 76 67 15 15

Éclairage public (GEG) :
0 800 84 80 36 (n° vert)

Objets trouvés :
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

Police municipale :
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

Services de l'eau du Pays Voironnais :
04 76 67 60 10 (standard)
04 76 67 20 20 (urgences)

Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33 (n° vert)

Permanences en mairie

Il est prudent de se faire confirmer que la permanence a bien lieu en téléphonant au 04 76 50 47 47.

Service urbanisme.
Mardis de 13h30 à 19h (17h vacances scolaires). Sur rdv les vendredis de 8h30 à 12h.

Consultation juridique.
1er et 3e mardis du mois de 17h à 18h15.

Consultance architecturale.
Sur rdv. Tél. 04 76 50 47 52.

Sécurité sociale.
Lundis de 9h à 12h.

Service social Carsat.
2e et 4e mercredi matin de 9h à 12h au CCAS. Sur rdv. Tél. 04 76 12 19 23.

Point autonomie.
Sur rdv. Tél. 04 76 50 81 26.

Adéquation.
Vendredis de 9h à 12h au CCAS, sans rdv.

Maison de l'emploi du Pays Voironnais.
Lundis de 14h à 17h. Sur rdv.
Tél. 04 76 50 81 26.

Ecrivain public.
Sur rdv auprès du CCAS.
Tél. 04 76 50 81 26.

ADPAH.
Permanences de Nadine Fanget, responsable du secteur de Voreppe et Pommiers la Placette, les lundis et mardis de 13h30 à 17h au CCAS.

équipements municipaux

Cinéma Art et plaisirs :
04 76 50 02 09

Espace Rosa Parks :
04 76 50 61 25

Centre communal d'action sociale (CCAS) :
04 76 50 81 26

Ecole de musique :
04 76 50 81 84

Espace Voreppe Enfance :
04 76 50 87 87

Ludothèque :
04 76 50 36 14

Médiathèque :
04 76 56 63 11

Piscine :
04 76 50 03 38

À retenir de mois ci

Samedi 3 / Tennis de table - 6ème journée de championnat départemental et régional // gymnase municipal de l'Ensemble Sportif Pigneguy
Samedi 3 et dimanche 4 / Basket Ball - rencontres départementales // Arcade
Dimanche 4 / Football - C.S Voreppe *vs* Domarin // 14h30 au stade municipal de l'Ensemble Sportif Pigneguy
Samedi 10 / Tennis de table - 7ème journée de championnat départemental et régional // gymnase municipal de l'Ensemble Sportif Pigneguy
Samedi 10 et dimanche 11 / marché de Noël // Grande rue et place Armand-Pugnot
Dimanche 11 / Natation - compétition de natation synchronisée // 12h à la piscine municipale

Voeux

Le Conseil municipal présentera ses voeux aux Voreppins **vendredi 13 janvier** à 18h à l'Arrosoir.

Horaires mairie

>> Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.
>> Mardi : 8h30 -12h / 13h30 - 19h / **Attention** : fermeture à 17h pendant les congés scolaires
>> Jeudi : 8h30 -12h - Fermée l'après-midi.

Centre médico-social du Département à l'Espace Rosa Parks

>> **Service social.** Deux assistantes sociales reçoivent sur rdv.
>> **Service PMI.** Infirmière Puéricultrice permanences les mercredis de 14h à 17h.
>> **Consultations d'enfants 0-6 ans** sur rdv les 1er, 2è et 3è mercredis de 8h30 à 11h20.
>> **Massages bébés** sans rdv les 2è et 4è mardis du mois de 14h à 16h hors vacances scolaires.

Tél. 04 57 04 00 80.

Prochain Conseil municipal

Jeudi 15 décembre à 20h
en Mairie.

L'ordre du jour complet peut être consulté quelques jours avant sur *www.voreppe.fr* ainsi que sur les panneaux d'affichage situés sur le parvis de la Mairie.

Dès validation par la Préfecture, retrouvez les délibérations sur www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/

Prochain Conseil communautaire

Mardi 20 décembre à 19h
au Quartz à Voiron.

Carnet

Informations dont le service État civil a connaissance et dont la publication a été autorisée par les intéressées ou leur famille.

Naissances

Eline Papa

Décès

Marceline Marnier Veuve Paquet
Paulette Prévitali Veuve Basso De Marco

Médiathèque

> Ateliers multimédia.
Ateliers d'initiation à l'informatique réservés aux débutants. **Public ado-adulte. Gratuit. Sur inscription au 04 76 56 63 11.**
> Les meilleurs logiciels gratuits et indispensables pour Windows.
Samedi 3 décembre de 9h30 à 11h30.
> Pour répondre à toutes vos questions sur l'ordinateur.
Samedi 17 décembre de 9h30 à 11h30.

> Découvrir et tester en famille des livres enrichis sur tablettes Androïd et Ipad.
2 livres animés et le conte musical numérique Pierre et le Loup, **à partir de 4 ans.**
L'herbier des fées, voyage onirique et scientifique, **à partir de 8 ans.**
Sur inscription – Les tablettes sont fournies. Renseignements au 04 76 56 63 11.
Samedi 3 décembre à 17h15.

> Du vent dans les pages.
Rencontre littéraire autour de vos lectures coups de cœur, coups de gueule.
Entrée libre. Public ado-adultes.
Samedi 10 décembre à 10h à la médiathèque.

> Histoires sur le pouce.
Comptines et jeux de doigts.
Pour les 18 mois - 3 ans - Durée 30 min - Entrée libre. Renseignements au 04 76 56 63 11.
Mercredi 21 décembre à 10h.

> Venez tester la borne tactile 1Dtouch : le premier juke-box de la musique indépendante et équitable ! Jusqu'au 23 décembre, le Service de la lecture publique du département met à disposition de la médiathèque Stravinski un nouveau service test : venez découvrir, consulter, écouter ou construire vos « playlist » musicales à partir de cette plateforme dédiée à la création musicale indépendante, en libre accès.

Espace Rosa Parks

Mail : espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr

Les ateliers et animations

Atelier cuisine mensuel : **mercredi 14 décembre** de 9h à 13h30. Inscriptions au 04 76 50 61 25 avant le 12 décembre. Paiement le 14 décembre.

Atelier jardin spécial hivernage : **jeudi 1er décembre** de 14h à 17h. Avec Brind'Grelinette. Ouvert à tous. Rendez-vous au jardin des coccinelles.

À découvrir

Atelier douceurs avec le RAM : **vendredi 9 décembre** de 9h à 11h. Réalisation de douceurs avec les enfants et les assistantes maternelles.

Atelier Petits/Grands et Grands/Petits « Fabrique des merveilles ». **Lundi 19 décembre** de 14h à 17h. Tarif selon QF. Inscription et paiement avant le jeudi 15 décembre à 12h. Ouvert à tous.

Atelier "Petits/Grands et Grands/Petits" spécial douceurs de fin d'année : chocolats, friandises seront à l'honneur... **Mardi 20 décembre** de 14h à 16h30. L'atelier est ouvert à tous. Tarif selon QF. Inscription et paiement avant le jeudi 15 décembre à 12h00. Attention, nombre de places limitées.

Atelier « Relooking de l'espace convivial », dernière ligne droite ! **Mardi 6 décembre** de 14h à 16h30. Gratuit et ouvert à tous. Venez nombreux.

Les permanences

« Mon problème à moi ». Des difficultés, des questions de vie quotidienne ? La Conseillère en Économie Sociale est là pour vous recevoir en toute confidentialité, vous écouter et vous rediriger si nécessaire. Laurence Barnoud vous reçoit en entretien individuel. Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25 **le lundi (matin ou après-midi).**

Parol'Écoute Jeunes (de 13 à 20 ans). Conflits familiaux, déprime, conduites à risque, une psychologue vous aide à mettre des mots sur la souffrance et l'inquiétude. **Les jeudis de 16h30 à 18h30.** Gratuit. Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Point Écoute : Besoin de parler, besoin d'être écouté, besoin de comprendre ! Vous pouvez rencontrer une psychologue au Point Ecoute. Entretiens gratuits et confidentiels, individuels, en couple ou en famille sur une ou plusieurs séances. **Les mardis de 16h30 à 19h30.** Sur Rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Point Écoute Santé. Écoute et conseils d'un médecin généraliste. Entretiens gratuits, individuels et confidentiels. **2e et 4e jeudis de 9h30 à 11h30.** Sur rdv au 04 76 50 61 25.

Relais Assistants Maternels. **Les lundis de 9h à 11h et de 16h30 à 19h30.** Les **vendredis de 12h30 à 15h30.** Un samedi matin par mois sur rendez-vous.
Tél. 04 76 50 75 40. Les temps collectifs ont lieu les mardis et vendredis matin.

Ludothèque

> Horaires.
Périodes scolaires :
les mercredis et samedis de 15h à 18h
les vendredis de 16h à 19h.

Vacances scolaires du 19 au 23 décembre 2016 :
du mardi au vendredi de 15h à 18h
le mercredi et le vendredi de 9h à 12h.

> Soirées jeux
Chaque vendredi de 19h à 21h30 à la MJC avec repas partagé.
2 décembre : jeux de bluff
9 décembre : jeux vidéo
16 décembre : jeux de construction.

L'écho des associations

Les prochains numéros...

Janvier : sortie mercredi 4 janvier. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 7 décembre.

Février : sortie mercredi 1er février. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 11 janvier.

Courriel : communication@ville-voreppe.fr

Pensez à indiquer en objet de vos demandes par mail : Écho des associations

Devenez bénévole d'une association

Le tissu associatif à Voreppe est riche, diversifié et actif. Pourtant les associations ne peuvent fonctionner sans bénévoles. Si l'aventure vous tente, devenez bénévole d'une association. Quelles que soient vos compétences, vous pouvez certainement apporter un peu de vos connaissances, de votre expérience, de votre énergie et joindre l'utile à l'agréable en donnant un peu de temps en fonction de vos possibilités. N'hésitez pas à contacter l'association de votre choix pour proposer vos services !

MJC-MPT

ALSH : l'accueil de loisirs sans hébergement est fermé pour les vacances de Noël. Pensez à vos inscriptions pour les mercredis de janvier !

Accueil Jeunes : **du 19 au 23 décembre,** sorties, animations, stages... Retrouvez toutes les propositions des animateurs Jeunesse sur la page Facebook de la MJC Jeunesse et sur le site internet mjc-voreppe.fr

L'accueil de la MJC sera fermé le **lundi 2 janvier.**

Entraide et loisirs

Sorties loisirs. Sortie le **jeudi 1er décembre. Se renseigner auprès de Michelle Lanthelme Tournier aux permanences du mardi (14h30 à 17h30) à la Résidence Charminelle ou (tel : 06 44 81 57 66) ou de Bernard Bouffard (tel : 04 26 57 42 76 ou 06 30 30 44 65).**

Jeux. À l'Espace Jouvin : Tarot : lundis et mercredis de 14h à 18h **(responsable : Chantal Herrera).** Tarot rencontres : vendredis de 20h à 24h **(responsable Georges Subtil).** Belote : vendredis de 14h à 18h **(responsable : Marie France Colmenero).** Scrabble : mardis de 14h à 18h **(responsable : Styliane Faure).**
À la Résidence Charminelle : belote, Coinche et Jeux divers : mardis de 14h30 à 17h. **Pour les activités Jeux: s'inscrire, soit sur place auprès des responsables par activité soit se mettre en rapport avec Angèle Isolletta (tel 04 56 45 61 22).**

Randonnée pédestre. Permanences **mardis 6 décembre et 3 janvier 2017** de 14h à 16h à l'Espace Jouvin.

Sorties en 1/2 journée **le 8 décembre puis le 5 janvier 2017.**

Sorties journée **les Jeudis 1er et 15 décembre.** (Le 1er décembre sera la Sortie Téléthon. Départ : Parking de Roize à partir de 8h. Deux circuits prévus : un de 8 Kms dénivelé 500m et un de 15 Kms – dénivelé 890m. Salle de pique-nique Armand-Pugnot à partir de 11h). Merci d'avance de soutenir cette action associative.
Un séjour Rando est organisé **du 19 au 23 Juin** à Montgenèvre (Hautes Alpes). **Renseignements et Inscriptions aux permanences Rando (Gérard Depeyre).**

Gymnastique : à l'ensemble Pigneguy. Cours 1 de 9h15 à 10h15 (grand gymnase). Cours 2 de 10h30 à 11h30 (petit gymnase).
Renseignements : Savine Cappelli (04 76 50 06 90).

Aquagym à la Piscine municipale les mardis et vendredis de 15h30 à 16h30 et les vendredis de 9h45 à 11h.
Renseignements : auprès de Bernadette Gallo (tel : 04 76 26 02 59).

Pétanque au boulodrome Maurice Vial. Inscriptions sur place. Rendez-vous à 13h45 afin d'organiser les équipes. Rencontres les **mardis 13 décembre et 10 janvier 2017.**
Renseignements : Odette Masuit ou Raymond Dall'Agnol.

Fermeture du Club pour les Fêtes de fin d'année : **du samedi 17 décembre 2016 au Lundi 2 Janvier 2017.** (Sauf certains jeux, suivant décision des responsables). Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

ADMR

Association d'aide à domicile pour toutes personnes, à votre service.
Tel : 04 76 27 17 41 du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h. **81 Grande rue.**

L'écho des associations

David Coven

La troupe des Pas Sages

Noël solidaire

Un réveillon convivial ouvert à tous ! La période de Noël est un temps familial, amical et de partage par excellence. C'est dans cet esprit que, depuis 2011, un groupe de bénévoles voreppins organise un repas festif. L'équipe du Noël solidaire vous propose donc le 24 décembre à 20 heures, salle Armand-Pugnot, un réveillon avec une animation variée (chansons, musique, sketches…) que chacun peut contribuer à étoffer avec ses talents. Aussi, que vous soyez jeune, moins jeune, seul(e), en couple, parents avec enfants, vous êtes les bienvenus... On peut même venir vous chercher ! Participation aux frais : 6 € par personne, 15 € pour une famille avec enfants de moins de 16 ans. Pour s'inscrire à la soirée, contacter Odile Mukendi, 04 76 56 63 89 ou Fabienne Sentis, 04 76 50 71 54. L'équipe des bénévoles est ouverte à tous les voreppins qui souhaiteraient la rejoindre.

Festival de Noël

L'Attrape-Cœurs et la MJC de Voreppe présentent : un Festival de Noël pour l'enfance et la jeunesse du **lundi 19 décembre au mercredi 21 décembre.** **Gratuit pour les enfants / 5 euros pour les adultes. Renseignement : MJC de Voreppe : 04.76.50.08.83 ou l'Attrape-Cœurs : 06 86 31 91 79.**

Spectacle de magie avec le très talentueux David Coven (passé au Plus Grand Cabaret du monde de Patrick Sébastien) **lundi 19 décembre** à 15h. Durée 1h tout public.

Contes avec Dominic Toutain et Didier Quillard dans leur spectacle « Villa Esseling Monde » d'après les contes de Philippe Dorin **mardi 20 décembre** à 15h. Durée : 1h spectacle tout public à partir de 6 ans.

Pétronille et Sidonie par la Compagnie de théâtre *Comme il vous plaira. Deux petites filles s'éveillent de leur sieste et parcourent leur livre de contes…* **Mercredi 21 décembre** à 15h. Durée : 45mn. Spectacle tout public à partir de 3 ans.

Cirque

"*Le regard change, notre vie change*" **jeudi 8 décembre** à 20h à l'Arrosoir, L'Attrape-Cœurs et la MJC de Voreppe présentent un spectacle "extra-oOrdinaire" : « Ambiance Cabaret » par la Troupe de Pas Sages. Un spectacle « pas comme les autres », 16 jeunes adultes, porteurs d'une déficience intellectuelle, nous offrent un spectacle digne des grands cirques. Grand prix du public lors du Festival International de Voiron.
Réservations et renseignements : MJC de Voreppe : 04 76 50 08 83 ou l'Attrape-Cœurs : 06 86 31 91 79.

Repas dansant

La FNACA Voreppe organise un repas dansant à l'Arcade dimanche **26 février 2017** à 12 heures. Animé par Stéphanie Rodriguez et son Orchestre.
Réservations : 04 76 50 21 17 - 04 76 50 80 60. Prix : 34 euros.

Sapeurs-pompiers de la Buisse

Qui dit nouvelle année, dit calendrier ! Les Sapeurs-Pompiers de La Buisse ont commencé leur tournée de vente de calendrier.
Pour rappel, la caserne de La Buisse, dirigé par l'adjudant-chef Thierry Commeville, se compose de 22 pompiers, tous volontaires. Le secteur de secours est constitué des communes de La Buisse, Le Grand Ratz, Voreppe et Pommiers la Placette. Étant une petite équipe, nous ne pouvons assurer une tournée, sur toutes les communes et tous les foyers.
C'est pour ça que **notre présence sur le marché de Noël** nous permettra d'atteindre un maximum de personnes. Les dons collectés sont destinés au fonctionnement quotidien de l'amicale des sapeurs-pompiers, aux couvertures sociales ainsi qu'aux œuvres sociales. Le calendrier 2017 est illustré de photos de manœuvres ou d'interventions sur le secteur. Par avance, tous les sapeurs-pompiers de La Buisse vous remercient de votre générosité.

D'autre part, la caserne de La Buisse recrute des volontaires à partir de l'âge de 16 ans. N'hésitez pas à demander des renseignements aux agents qui auront plaisir de vous renseigner !

Corepha

Exposition à l'espace Christolhomme du **5 au 30 décembre** "*Sur les traces de Jacques Gay*".

À la Villa des arts :
Permanences hebdomadaires de novembre : tous les mardis de 17h à 19h.
Permanence bibliothèque et généalogie : **jeudi 15 décembre** de 15h à 19h.
Permanence généalogie : **vendredi 16 décembre** de 15h à 19h.

Présence sur le marché de Noël de Voreppe de l'association Corepha.

Tennis Club de Voreppe

Samedi 17 décembre de 9h à 12h c'est Noël au Club House. Venez nombreux ! Animations, jeux, gâteaux, papillotes au rendez-vous !

Trêve hivernale : pour les cours Adultes, interruption du 17 décembre au 30 janvier. Pour les jeunes, reprise des cours dès le 3 janvier.

Infos : Des rattrapages de cours pour les Jeunes uniquement seront programmés pendant les vacances de Noël pour ceux ayant eu des annulations pour cause de Météo. Pour les Adultes, les rattrapages s'effectueront au printemps. À voir avec Françoise.
Renseignements 07 82 10 77 50 ou tennisclubvoreppe@gmail.com
Site internet : http://www.tennisvoreppe.fr/

Comité de jumelage

Participez au carnaval en Allemagne du **24 au 27 février 2017** organisé par le Comité de Jumelage le thème est Pierro et Colombine.
Renseignement et inscription au 06 42 05 48 95.

Gymnastique volontaire

Randonnée Téléthon ouverte à tous les Voreppins, **jeudi 1er décembre,** avec les Clubs Entraide et Loisirs, Corepha et Courir à Voreppe.

Reprise des sorties ski de fond-raquettes : **jeudi 5 janvier**. Ouvertes à tous. Départ en car à 12h30 de Volouise, retour vers 18h. Prix de la sortie 10€.

Buffet partagé et Galette des Rois pour tous les adhérents **jeudi 5 janvier** à la Grande salle de l'Arrosoir de 17h à 22h30.

Vous pouvez encore vous inscrire :
Sport en plein air le mercredi de 19h à 20h.
ACTI MARCH ® lundi et mercredi matin.
Et aussi la Zumba le mardi de 20h15 à 21h15.
Autres séances de Gymnastique le mardi en matinée et en soirée.

Spectacle

Voreppe se ligue (Ligue contre le cancer) vous informe que Serge Papagali présentera son nouveau spectacle : *Nid de frelons*. **Vendredi 10 et samedi 11 février** à l'Arrosoir.

Concert de Noël

Concert gospel sous la direction d'Al Endez de Bengbis, **samedi 17 décembre** à 20h30 en l'église Saint-Pierre à Voiron. Entrée : 10 € et 15 € au profit de l'orphelinat de Sangmelima.
Renseignements : 06 80 66 29 19.

Voreppe émoi décembre 2016 n°124. Directeur de la publication : Luc Rémond. Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques.
Crédits photos : Ville de Voreppe, Kjpargeter - Freepik.com, Dauphiné Libéré
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.
Courriel : voreppe.emoi@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr
Imprimé par Courand et associés en 4 400 exemplaires sur papier PEFC, avec des encres végétales.

Ville de Voreppe